

Procès verbal du Conseil d'Établissement École Louis-Hippolyte-Lafontaine

Date : *Le lundi 1^{er} février 2016*
Heure : *19h*
Lieu : *Salon du personnel*

Étaient présents :

Directrice : Anne-Sophie Maguire-Armand
Membres CÉ – Personnel : Nathalie Migneault, Pascale Bourret
Membres CÉ – Parents : Geneviève Carrier, Anne Vallet, Marcel Lauzon, Céline Chipoy, Kelly Remay
Absents : Gil-France Leduc

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour
Proposé : Pascale. Appuyé : Marcel
- 2- Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2015
Proposé : Anne. Appuyé : Céline
- 3- Suivi au PV
 - a. Formation Cyber intimidation : Anne-Sophie fera le suivi et communiquera avec la personne qui donne la formation pour trouver une date au printemps.
 - b. Système de communication entre parents
Une adresse courriel a été créée : comiteparents@ecolelhl.ca. Ce courriel redirige vers les adresses courriel de tous les parents du CÉ, en plus du courriel de la présidente de l'OPP. Geneviève doit écrire un courriel à envoyer aux parents pour leur communiquer cette adresse en février. Anne-Sophie enverra le courriel.
 - c. Concert de fin d'année
Le concert de fin d'année aura lieu durant la journée du 12 mai. Cela sera communiqué aux parents en février.
 - d. L'anglais à Louis-H
Rien n'a été fait à ce sujet. Ce suivi est reporté au prochain CÉ. Nathalie propose de débiter avec un sondage aux enfants, qu'elle fera lundi prochain le 8 février.
- 4- Conseil d'établissement
 - a. Projet éducatif

Un nouveau projet est en cours de conception, qui doit être livré au printemps 2017. Un sondage sera envoyé aux parents vers le mois de juin 2016.

b. Informations diverses

Plan de lutte contre l'intimidation : un sondage a été rempli au printemps 2015 par les élèves de 4-5-6^e année. Ce qui est ressorti le plus était que les élèves ne voulaient plus tolérer les insultes. Un concours a été lancé pour trouver un slogan pour définir le plan de lutte : « Pour t'exprimer, pas besoin de m'insulter ». Un nouveau concours sera lancé pour illustrer ce slogan. Des affichettes seront posées un peu partout dans l'école.

Pédagogie : Les professeurs ont reçu une formation d'Isabelle Montésinos-Gelet dernièrement. Anne-Sophie écrira une courte nouvelle pour le site internet, avec lien vers sa capsule vidéo qui explique la logique derrière l'apprentissage du cursif dès la première année. Geneviève mettra en ligne.

Inscriptions en maternelle : 55 inscrits dont 15 en libre choix.

c. Service de garde

Les reçus fiscaux seront envoyés à temps.

Friperie : il faudrait un bénévole pour superviser ce service chaque semaine, ainsi que pour trier les vêtements. Nathalie écrira à Stéphanie Bouchard pour qu'elle fasse un appel aux bénévoles.

5- Délégué au comité de parents

Il y aura une rencontre pour le transport actif le 11 février de 16h à 18h à l'école Jeanne-Mance. Anne Vallet ne pouvant y être, Anne-Sophie relayera l'information aux professeurs pour voir si quelqu'un est intéressé.

À la dernière réunion de comité de parents, un mémoire de la CSDM a été présenté sur le projet de loi 86, qui modifierait grandement la Loi sur l'instruction publique.

6- Varia

a. Nomination du poste de parent au CÉ

Suite à la démission de Sylvie de Saedeleer, nous devons nommer un parent pour terminer l'année. Nous proposons de faire appel à Michel Dubois, qui a assisté au dernier CÉ. Anne le contactera pour l'inviter aux prochains CÉ.

7- Comités de travail

a. Fondation

La prochaine campagne (vente des Produits de l'érable) servira à financer une pièce de théâtre qui viendra à l'école le 11 et 18 mars prochain : Charlot et Mlle Cello (le coût est de 2500\$). Dans le cas où la campagne ne permet pas d'amasser suffisamment de fonds, la fondation déboursera la différence.

b. Biblio

Anne-Sophie rencontrera tous les parents bénévoles pour faire le point sur le fonctionnement et présenter ce qui s'en vient.

c. Site internet et Facebook

Rien de particulier à signaler.

d. Évènements spéciaux

Culture à l'école : Dominique Demers, Catherine Tardif, Pierre Chartrand, Laurent Chabin viendront à l'école dans les prochains mois.

8- Levée de l'assemblée à 20h56.